

## **ADVANCE QUESTIONS TO NAURU ADD.1**

### **FRANCE**

- La France note avec satisfaction que Nauru est partie à la Convention internationale sur les droits de l'enfant et au Statut de Rome instaurant la CPI, et que le pays a signé il y maintenant 10 ans la plupart des instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'Homme. Nauru peut-il préciser quels sont les obstacles à la ratification de ces instruments ?
- La France note que la coopération de Nauru avec les mécanismes des Nations unies relatifs aux droits de l'Homme pourrait être améliorée. Comment les autorités expliquent-elles l'absence de remise de rapport au Comité sur les droits de l'enfant et de réponse à la demande de visite du Groupe de travail sur la détention arbitraire ?
- La France note que les groupes vulnérables telles que les femmes et les enfants restent victimes de violences, parfois dans la sphère conjugale. Quelles mesures sont mises en œuvre par le gouvernement afin de lutter contre ce phénomène ?

### **SLOVENIA**

- Which of the rights clauses envisaged for the constitutional review can still be approved by the Parliament considering the referendum's results?
- How does the government guarantee the rights enshrined in the Universal Declaration of Human Rights, which are considered as customary international law and therefore binding for all States?